



Force Ouvrière des Finances Publiques
Section d'Ille-et-Vilaine

Avenue Janvier – B.P. 72102
35021 RENNES CEDEX 9
Tél : 02 99 29 23 26 / 06 71 33 52 00

fo.drifip35@dgfip.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/035/>

DÉCLARATION LIMINAIRE FO

COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 3 OCTOBRE 2017

Monsieur le Président,

Ce CTL se tient dans un contexte marqué par de nombreux conflits sociaux, notamment contre les conséquences de la loi travail (dont FO demande le retrait) et les « ordonnances » Macron qui constituent une véritable régression sociale

Le contexte est marqué aussi par le prolongement de la remise en cause des services publics et, des droits des fonctionnaires qui assurent ces missions. L'austérité 2017 a amaigri les effectifs, les salaires et les missions de la DG FiP. La cure 2018 annoncée accélère le dépeçage de notre administration !!

Le ministre de l'action et des comptes publics n'inclut ni le CICE ni les exonérations de cotisations sociales dans les gaspillages d'argent public qu'il conviendrait de stopper !

Il recycle par contre toutes les recettes appliquées depuis vingt ans et restées sans effet sur le niveau de la dette publique : gel du point d'indice, jour de carence, suppressions d'emplois.

Le projet de loi de Finances pour 2018 fixe la contribution DGFIP à la cure d'austérité pour 2018 : 1600 suppressions d'emplois. Le message d'information publié sur ulysse35 sur le sujet ajoute que les efforts en matière de suppression d'emplois ont vocation à se renforcer les années suivantes.

La provocation continue dans la dernière phrase du message : « pour accompagner nos évolutions et l'amélioration des conditions de vie des agents, la DG FiP a obtenu 15 M€ de mesures nouvelles d'investissement informatique et 10 MF pour l'immobilier ». Nous devrions donc choisir entre entretien du parc informatique et affectations d'agents en nombre suffisant pour assurer les missions !!

Monsieur le Président, les agents ne sont pas dupes : ils voient bien que les projets soumis à l'avis de ce CTL ne découlent pas d'une diminution des besoins des usagers en service public ou d'un allègement global des tâches suite à dématérialisation. Ils savent que vous ne pensez pas que leurs conditions de travail pourront s'améliorer avec les fermetures de postes et services, avec les réductions d'accueil physique et téléphonique des usagers que les difficultés d'accès à nos services rendent chaque jour plus impatients, voire agressifs. Elles ne s'amélioreront pas non plus avec les réformes incessantes, dont celles de la fiscalité (voir après la fusion CDI-CDIF le dispositif « vieux parents » incompréhensible par beaucoup de contribuables).

Nous reviendrons en détail sur les points à l'ordre du jour, mais vous demandons de répondre précisément sur plusieurs points :

Comment garantissez-vous qu'après la fusion des secteurs d'assiette du SIP de Rennes nord, des fusions n'auraient pas lieu dans les autres SIP de Rennes ? En quoi cette fusion sans effectif supplémentaire est-elle une solution ?

Comment les SIP de Rennes magenta pourraient-ils sans effectif supplémentaire assurer de front le roulement à l'accueil du public et leurs missions en constante augmentation (mise en place du dispositif « vieux parents », régularisations des impositions liées au retard non résorbé des SPF, essor démographique de la métropole entre autres)

Avez-vous pris en compte l'effet report qui résulterait de la réduction d'horaire d'ouverture de l'accueil téléphonique et physique au CFP de Redon ??

Comment rassurer sur l'avenir de la mission domaniale, après la déconnexion PED-PGD et le relèvement du seuil plancher de 75 000€ à 180 000€ pur une grande partie des évaluations ?

Quel avenir pour la trésorerie de Retiers après les transferts de la gestion d'une partie du travail Secteur Public Local de la trésorerie de Janzé vers celles de Chartres et Bain ?

FO demande également des réponses aux problèmes soulevés par l'ISST dans sa note du 12 juillet après visite au SIP de Redon.

La situation de la paierie départementale, de la trésorerie de Saint Malo municipale, de la trésorerie municipale de Redon (la liste n'est pas exhaustive) justifient votre déplacement à la rencontre des agents, pour que vous exposiez les solutions que vous envisagez pour qu'ils puissent continuer à assurer toutes leurs missions.

Monsieur le Président, entendez les agents. Ceux des SIP de Rennes magenta ont signé massivement une pétition par laquelle ils demandent les emplois nécessaires pour assurer leurs missions. Vous ne pouvez donc pas dire que le protocole à l'ordre du jour de lce CTL leur semble adapté à la situation plus que dégradée de leurs conditions de travail

La situation est insupportable. Elle justifie l'appel à la grève le 10 octobre pour :

- le recrutement de fonctionnaires à hauteur des besoins pour assurer nos missions,
- la revalorisation du point d'indice,
- l'arrêt des restructurations incessantes,
- le retrait du jour de carence

Par cette grève, les agents diront qu'il faut arrêter cette machine infernale qui laisse de plus en plus de fonctionnaires, de missions de services publics et d'usagers à l'abandon.